

**LISTE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU  
29 FEVRIER 2024 A 18 HEURES A LA  
MAIRIE DE ST BARTHELEMY GROZON**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Saint Barthélemy Grozon, comme suite à la convocation du 20 février 2024 qui a été adressée aux délégués communautaires par le Président.

Etaients présents :

Monsieur VALLON Jean-Paul, Président,  
Madame PLANTIER Marielle, Messieurs CHOSSON Jacky, SOUBEYRAND François, DÉCULTY Jean-Paul, COUTURIER Dominique, vice-présidents,  
Mesdames GUIOT-MOUZAÏ Siham (arrivée à 18 h 15), BLANC Marie-Laure, BERT Myriam, TROUILLETON Isabelle, COSTE Bernadette, VIGNE Marceline, Messieurs ASTIER Max, BLANC Amédée, DUVERT Frédéric, DESBOS Vincent, PEYRARD Jean-Luc, ROCHE Stéphane, LANDREIN Michel, GAUCHIER Max, GLAIZOL Denis, GARNIER Christian, LOUPIAC David.

Etaients absents excusés :

Madame GUIOT-MOUZAÏ Siham (pour la délibération n°2024-01), Monsieur DELEVOYE Christophe.

Le quorum étant atteint au moment de l'ouverture de la séance, et en application de l'article L5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil communautaire a désigné Monsieur DÉCULTY Jean-Paul, secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 24 –

Délibération n°2024-01 : Présents : 22 – Votants : 22

Délibérations n°2024-02 à n°2024-07 : Présents : 23 – Votants : 23

\*\*\*\*\*

Demande de subvention DETR-DSIL pour les travaux de voirie suite aux dégâts d'orages des mois de septembre et octobre 2023

(Délibération n°2024-01) - approuvée

Dépenses nouvelles 2024

(Délibération n°2024-02) - approuvée

Avenant n°1 au bail administratif avec la SNC Chemin de Fer du Vivarais

(Délibération n°2024-03) - approuvée

Mise en place de la prime pour pouvoir d'achat exceptionnelle

(Délibération n°2024-04) - approuvée

Convention avec Agorastore

(Délibération n°2024-05) - approuvée

Signature des contrats de reprise pour les filières verre, acier et plastiques

(Délibération n°2024-06) - approuvée

Contrat relatif à la prise en charge des Déchets  
d'Eléments d'Ameublement  
(Délibération n°2024-07) -

approuvée

Affiché dans les locaux de la Communauté de Communes  
Le 4 mars 2024

Publié sur le site internet « lamastre.fr »